

# Enjeux éthiques et initiatives mondiales autour de l'allaitement maternel

Ce séminaire est animé par Laure MARCHAND-LUCAS, consultante en lactation IBCLC, médecin généraliste, formateur (Ile de France)

Session en classe virtuelle synchrone : 7 juin 2024

Sous réserve d'acceptation de l'IBLCE®, ce séminaire donne lieu à 7 CERP E.

En rapport avec le programme d'examen de l'IBLCE®, ce séminaire correspond à 7 h en relation avec le thème VII - Compétences cliniques.

## I. Objectifs pédagogiques

À la fin de la formation, les participants seront capables de :

- ✓ définir l'intérêt du code de déontologie d'IBLCE pour le consultant en lactation IBCLC ;
- ✓ analyser chaque article du Code international au regard de la pratique du consultant en lactation ;
- ✓ évaluer quand et comment le consultant en lactation se doit de rapporter les violations du code.

## II. Programme prévisionnel

Celui-ci est aménagé en fonction des demandes et besoins des participants.

- ✓ Accueil – présentation du séminaire et des participants – objectifs des participants – cas d'éthique sur les activités professionnelles quotidiennes des participants (1 h)
- ✓ Définitions principales : éthique, morale et vertu ; autonomie de l'individu, consentement éclairé, confidentialité – les différentes approches de l'éthique – les principes de l'éthique déontologique – apports théoriques (1 h 30)
- ✓ Le Code de déontologie des consultants en lactation IBCLC – standard de pratique de l'ILCA – autres documents utiles pour une pratique éthique – les conséquences sur l'attitude du consultant avec les parents, les collègues et les autres membres de l'équipe ou du réseau (1 h)
- ✓ Analyse du Code International de commercialisation des substituts du lait maternel et des résolutions pertinentes subséquentes de l'AMS – application dans des situations pratiques (1 h 30)
- ✓ Cas cliniques en relation avec les principes du code de déontologie du consultant en lactation (1 h 15)
- ✓ Évaluation des acquis de la formation par un questionnaire individuel – correction – évaluation de la satisfaction des participants par questionnaire individuel – bilan oral de la formation (45')